

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt 5442

14 MARS 2022

226105442

AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 place Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

CE

COPIE
INFORME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIEES
DU 28 JUIN 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF,

Le VINGT HUIT JUIN,

Dans les locaux des sièges sociaux des Associés à BRUXELLES (Belgique),
Boulevard Industriel 21,

Messieurs Glendal VANDENBEMPT et Philippe VANDEUREN, agissant en qualité
de représentants de la société CAVENOR, Société Anonyme de droit belge, ayant
son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Messieurs Gilles NACKAERTS et Toon VAN DER VEER, agissant en qualité de
représentants de la Société INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge,
ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

associées de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée, comme Présidente de séance, en
l'absence de Monsieur Peter CAMMAERTS, président non associé de la société
AB InBev France,

Ont pris les décisions suivantes :

- Révocation d'un membre du Conseil de Présidence,
- Nomination d'un membre du Conseil de Présidence en remplacement d'un
membre révoqué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président expose que Monsieur Alexandre POUILLE a quitté ses fonctions au sein de la Société depuis le 1^{er} Février 2018.

Le Président propose aux associées de prononcer la révocation de son mandat de membre du Conseil de Présidence.

Les associées prononcent la révocation du mandat de Monsieur Arnaud CLAEYS.

Les associées nomment, à dater de ce jour et sans limitation de durée, en qualité de membres du Conseil de Présidence. Monsieur Arnaud CLAEYS, demeurant 164 Rue Jules Guesde à HEM (59510).

DEUXIEME DECISION

Les associées donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les associées ont dressé et signé le présent procès-verbal.

CAVENOR



Ghislain Vandenberghe
Dir. Générale Belgique

INBEV BELGIUM



Nathalie
Présidente des
Associées Belges